



**BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION**

asbl fondée par le CSTC et SECO

organisme de certification accrédité n° 021

Rue d'Arlon 53  
BE - 1040 BRUXELLES

www.bcca.be

Tel.: + 32 2 238 24 11  
Fax: + 32 2 238 24 01



**PTV 562 / EN 1504-2**

**220**

## FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 004  
Date : 2021/08/12  
Auteur : JOA/BCCA

Cachet :



**Sika Belgium sa**  
Venecoweg 37, BE - 9810 NAZARETH

Tel : +32.9.381.65.00

Fax : +32.9.381.65.10

E-mail : [info@be.sika.com](mailto:info@be.sika.com)

Website : [www.sika.com](http://www.sika.com)

## SIKAGARD® MONOLASTEX

Revêtement flexible de protection des surfaces en béton suivant PTV 562

**BB-562-220-0071-005**

### Description

Revêtement mono-composant en phase aqueuse. Le liant est une dispersion à base de résines acryliques. Le revêtement est disponible en 8 couleurs standard et sur demande en couleurs RAL et NCS.

*Fonction :*

Revêtement de protection des surfaces en béton, soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic et aux stagnations d'eaux.

*Nombre de couches et taux d'application :*

L'Application préalable d'une couche d'imprégnation "Sika Bonding Primer" est obligatoire;

- sans aptitude au pontage des fissures: 2 couches (consommation de 420 g/m<sup>2</sup> ou 0,35 l/m<sup>2</sup> - pour l'obtention d'une épaisseur de couche minimale de 210 µm);
- avec aptitude au pontage des fissures: 2 couches (consommation de 720 g/m<sup>2</sup> ou 0,60 l/m<sup>2</sup> - pour l'obtention d'une épaisseur de couche minimale de 320 µm).

*Epaisseur sèche du système complet :*

- sans aptitude au pontage des fissures : 235 µm (valeur minimale 210 µm);
- avec aptitude au pontage des fissures : 260 µm (valeur minimale 320 µm).

*Conditionnement:*

Seau de 15 litres.

*Conditions de stockage:*

12 mois en emballages intacts à l'abri du gel et de fortes chaleurs.

*Produits complémentaires:*

- "Sika Bonding Primer" : Couche d'imprégnation, 2-composants à base d'époxy en phase aqueuse, à appliquer au taux de 0,12 l/m<sup>2</sup>.

### Classification U (utilisation prévue)

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Principes de la NBN EN 1504-9:2008	1.3 / 2.3 / 8.3	
Propriétés selon NBN EN 1504-2 **		
Adhérence NBN EN 1542	≥ 0,8 MPa	
Perméabilité au dioxyde de carbone NBN EN 1062-6	> 50 m	
Perméabilité à la vapeur d'eau NBN EN ISO 77831-1	Classe I (S <sub>D</sub> < 5 m)	

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Coefficient d'absorption capillaire et perméabilité à l'eau NBN EN 1062-3	< 0,1 kg/m <sup>2</sup> h <sup>0,5</sup>	
Compatibilité thermique parties 1 et 2 NBN EN 13687-1 et 2	Pas de bulles, fissures ni de délamination. Adhérence: ≥ 0,8 MPa	
Aptitude au pontage des fissures NBN EN 1062-7	Classe B.3.1, en 320 µm d'épaisseur minimale	
Vieillessement artificiel (rayonnement UV et humidité) NBN EN 1062-11	Pas de cloquage Pas de fissuration Pas de décollement	
Stabilité de couleur NBN EN 1062-11	ΔE < 2	
<b>Propriétés additionnelles selon PTV 562</b>		
Résistance à l'eau PTV 562	Essai réussi (solution de vieillessement XA3)	
Diffusion des ions chlorures (1 couche "Sika Bonding Primer" + 2 couches "Sikagard® Monolastex") PTV 562	D <sub>rev</sub>	4,8-10 <sup>-12</sup> m <sup>2</sup> /s

\* Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

\*\* Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

## **Classification W** (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Classe de support	<p><u>Classe I</u>: béton sec ayant plus de 28 jours d'âge.</p> <p><u>Classe II</u>: béton sec, traité au Sika MonoTop®-3020 en tant qu'enduit de raclage, lorsqu'il y a lieu d'éliminer les irrégularités de surface provoquées par des bulles d'air.</p> <p>Mortiers de réparation de type Sika MonoTop®-4012, Sikagrout®-312 et Sika MonoTop®-410 R de minimum 3 jours d'âge.</p> <p><u>Classe III</u>: bétons ou mortiers de ragréage du type PCC, de plus de 28 jours d'âge, conforme à la EN 1504-3. L'application sur les mortiers autres que ceux de la firme Sika est subordonnée à l'avis préalable du fabricant.</p>
Classe(s) de texture du support	Lisse, indice de rugosité inférieur à 0,2 mm.
Degré(s) de saturation du support	Sec (degré de saturation a).
Fissuration admissible du support	Pas de fissuration : épaisseur minimale de la couche : 210 µm. Fissuration jusqu'à 0,2 mm : épaisseur minimale de la couche : 320 µm.
Conditions hygrothermiques minimale et maximale	Minimale: 5°C, maximale: 30°C. La température dépassera de 3°C de la température du point de rosée.

## **Mise en oeuvre**

### Préparation du mélange :

Le revêtement est convenablement homogénéisé avant l'application. En cas d'application airless, le produit est dilué à l'eau au maximum de 5%. Le produit dilué est appliqué dans l'épaisseur de couche déterminée.

### Application :

L'application est réalisée au pinceau, au rouleau ou par projection. Elle est effectuée de manière régulière, telle que l'épaisseur moyenne sèche soit égale ou supérieure à la valeur nominale et que les valeurs individuelles d'épaisseur soient toujours supérieures aux valeurs minimales.

### Délai entre les différentes couches :

Le délai entre les couches est au moins de 4h à 20°C, aussi bien entre la couche d'imprégnation et la 1ère couche de Sikagard® Monolastex qu'entre les couches de Sikagard® Monolastex

### Précautions à prendre lors du séchage:

Le revêtement doit être protégé de la pluie, de la rosée, du vent sec et de la lumière directe intensive du soleil pendant le séchage.

## **Certification**

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant et est vérifié(e) par l'organisme de certification.